



LETTRE D'ACTUALITÉS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE BRASILIA

N° 42 – Semaines du 24 octobre au 4 novembre 2022

SOMMAIRE

Environnement & Climat

- ❖ Le Brésil avance sur la voie de l'inscription du droit à la sécurité climatique dans la Constitution.
- ❖ Les Nations unies appellent le Brésil à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.
- ❖ En 2021, le Brésil a atteint son niveau d'émissions de GES le plus élevé depuis 2006.

Énergie

- ❖ La banque Caixa souhaite renforcer le montage de PPP dans le domaine de l'éclairage public.
- ❖ TotalEnergies et Casa dos Ventos s'associent pour développer un portefeuille de 12 GW d'EnR.
- ❖ Le secteur solaire continue de s'étendre grâce à la production décentralisée.

Infrastructures & Transports

- ❖ Près de 40% des industries cesseraient d'utiliser la route s'il existait un autre mode de transport viable.
- ❖ L'ANTT et le Ministère des Infrastructures approuvent la construction de 5 chemins de fer privés.

Eau, Assainissement, Déchets

- ❖ L'Eau et l'Assainissement pourraient faire croître le PIB brésilien de 1,4 trillion BRL d'ici 2033.
- ❖ Le Ministère de l'Environnement souhaite réglementer le recyclage des emballages plastiques.

Amazonie & Biomes brésiliens

- ❖ *Uma concertação pela Amazônia* présente une série de mesures pour l'Amazonie.
- ❖ L'élection de Lula relance les négociations sur le déblocage du Fonds Amazonie.

– Suivi des chiffres sur la déforestation en Amazonie légale –



Environnement & Climat

Le Brésil avance sur la voie de l'inscription du droit à la sécurité climatique dans la Constitution

Le 18 octobre dernier, la **Commission de la Constitution et de la Justice (CCJ)** a approuvé la proposition d'amendement à la Constitution (PEC) 37, qui prévoit, outre le fait que les citoyens bénéficient du « droit à la vie, à la liberté, à l'égalité, à la sécurité, à la propriété », qu'ils aient également « **droit à un environnement écologiquement équilibré et à la sécurité climatique** ». Au-delà des engagements climatiques pris par le Brésil au niveau international, **l'objectif est de permettre l'adoption dans le cadre législatif brésilien de textes sur le changement climatique**, en liant le gouvernement fédéral à des avancées en termes d'atténuation et d'adaptation. **La proposition d'amendement doit désormais être votée par le Congrès réuni en plénière**. La date du vote doit être fixée par le Président de la Chambre des représentants, et attendra peut-être la recomposition de l'organe en janvier 2023, dans un contexte post-électoral. (Article [ici](#))

Les Nations unies appellent le Brésil à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE) a publié le 27 octobre le « *Gap Report: The Closing Window — Climate crisis calls for rapid transformation of societies* » sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2022, qui évalue annuellement l'écart entre les engagements pris par les pays et les efforts effectivement mis en œuvre. Concernant le Brésil, le rapport souligne que la révision de sa contribution déterminée nationale (NDC) en 2022 conduit à une évolution à la baisse des engagements (en valeurs absolues). Le rapport

relève aussi que les politiques publiques mises en œuvre ne permettent pas une trajectoire compatible avec la neutralité carbone en 2050. Au vu du poids de la déforestation en Amazonie dans l'augmentation des émissions, les experts soulignent que le maintien de la forêt « sur pied » est l'une des mesures phares pour endiguer rapidement le changement climatique en maîtrisant les investissements et évitant une baisse du PIB. En effet, les activités responsables de la déforestation – telles que l'exploitation minière ou la vente de bois illégaux – ne sont pas extrêmement significatives au sein de la balance commerciale brésilienne ou à faible rentabilité, dans le cas de l'agriculture et de l'élevage dans les régions les plus impactées. (Articles [ici](#) et [ici](#))

En 2021, le Brésil a atteint son niveau d'émissions de GES le plus élevé depuis 2006

L'Observatoire du Climat, groupement brésilien d'ONG de référence, a présenté le 1^{er} novembre son rapport 2021 relatif aux émissions de gaz à effet de serre (GES) du Brésil. En comparaison à 2020 (ou 2019), les émissions de GES du pays ont augmenté de 12,1% en 2021, atteignant leur niveau le plus élevé depuis 2006. Les émissions sont dues pour 49% aux changements d'usage des sols et zones forestières (+18,5% par rapport à 2020), pour 25% à l'agriculture et l'élevage (+3,8%), pour 18% à l'énergie (+12,2%), pour 4% aux processus industriels (+8,2%) et enfin pour 4% aux déchets (-0,1%). Si la croissance des émissions issues des changements d'usage des sols est directement liée à la déforestation, les émissions du secteur de l'énergie ont quant à elles été significativement impactées par l'épisode de sécheresse sans précédent de 2021, qui a conduit à une réduction de la production hydroélectrique et à un recours accru aux unités thermoélectriques et énergies fossiles.

De façon générale, l'augmentation des émissions de GES apparaît largement liée à la **reprise économique à un niveau proche de celui d'avant 2014**, soit avant les crises économique et sanitaire qui ont fortement affecté l'économie brésilienne. En termes d'engagements climatiques, l'Observatoire du Climat note également le fait que **les émissions de GES du Brésil ont augmenté de 43% depuis**

l'adoption de la Politique nationale relative aux changements climatiques (PNMC) en 2010, et de 16,7% depuis l'adoption de l'Accord de Paris en 2015. (Articles [ici](#) et [ici](#))



La banque Caixa souhaite renforcer le montage de PPP dans le domaine de l'éclairage public

Dans le cadre d'un appel à projets ouvert le 6 octobre par la banque publique brésilienne Caixa econômica, **les municipalités de plus de 80 000 habitants ainsi que les intercommunalités (de 2 à 30 municipalités) de plus de 100 000 habitants sont invitées à proposer des projets de partenariats public-privé (PPP) dans le secteur de l'éclairage public.** La structuration du PPP et la préparation des appels d'offres pourraient alors être financées par le Fonds brésilien d'appui à la structuration des projets de concession et de PPP (FEP), administré par Caixa et qui dispose d'environ 180 M BRL (35 M EUR). L'ambition de Caixa est d'accompagner au moins 100 projets. **40 municipalités et 12 consortiums intercommunaux se sont déjà manifestés.** L'appel à projets se clôturera le 11 novembre, et les résultats seront annoncés en décembre 2022 pour les municipalités, et en janvier 2023 pour les consortiums intercommunaux. (Article [ici](#))

TotalEnergies et Casa dos Ventos s'associent pour développer un portefeuille de 12 GW d'EnR

TotalEnergies et Casa dos Ventos (CDV) ont annoncé le 26 octobre la création d'une joint-venture dont l'objectif est de développer et d'opérer le

portefeuille d'énergies renouvelables de Casa dos Ventos. Celui-ci comprend **700 MW de capacité éolienne onshore en opération, 1 GW d'éolien onshore en construction et 4,5 GW de projets éoliens et solaires en développement** qui devraient être mis en service dans un délai de 3 à 5 ans. La joint-venture aura également le droit d'acquérir les projets actuels et à venir développés par CDV lorsqu'ils atteindront le stade de l'exécution, et pourra ainsi accéder à un portefeuille supplémentaire d'au moins 6 GW. Selon le directeur des affaires nouvelles de CDV, Lucas Araripe, le soutien financier et l'expérience des marchés de TotalEnergies peuvent compléter celle de Casa dos Ventos (qui possède le plus large portefeuille de projets éoliens et solaires au Brésil -20 GW- et a développé un quart des projets d'éolien onshore du pays), et permettre de développer par exemple des projets de production d'hydrogène vert.

TotalEnergies possédera 34% de la nouvelle joint-venture et versera 550 M USD pour réaliser l'opération, et jusqu'à 30 M USD de clause d'ajustement des prix. La multinationale pourra acquérir une participation supplémentaire de 15% dans la joint-venture après 5 ans. Selon Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, **cette transaction « est une étape supplémentaire dans l'ambition de TotalEnergies pour atteindre les 100 GW de [capacité brute installée provenant de sources] renouvelables en 2030** et pour sa transformation en

une entreprise multi-énergies durable et rentable ». (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Le secteur solaire continue de s'étendre grâce à la production décentralisée

En 2022, la capacité installée d'origine solaire photovoltaïque a augmenté de 80% par rapport à 2021, pour atteindre 20 GW au début du mois d'octobre. Elle a notamment été portée par l'explosion de la production décentralisée (c'est-à-dire la production d'électricité grâce à de petites installations, souvent pour la consommation propre ou locale), qui a atteint **une capacité de production de 14 GW en octobre 2022, équivalente à la capacité de production du barrage hydroélectrique d'Itaipu**. Cette forte augmentation s'explique notamment par l'entrée en vigueur en janvier 2022 de la loi n° 14 300/2022, qui prévoit que

les consommateurs connectant leur centrale décentralisée au réseau national de distribution d'électricité avant le 6 janvier 2023 bénéficieront d'une compensation correspondant au surplus d'énergie qu'ils injectent dans le réseau et ce, jusqu'en 2045.

Le montant de cette compensation pourrait s'élever à 4 Mds BRL (780 M EUR) en 2022, et **1,4 Md BRL (280 M EUR) en 2023**. Elle sera incluse dans le Compte de Développement Énergétique (CDE) et devra être payée par les agents qui vendent de l'énergie aux consommateurs, par le biais d'une charge tarifaire supplémentaire dans les tarifs des systèmes de distribution. L'Agence nationale de l'énergie électrique (Aneel) a ouvert, le 27 octobre, une consultation publique pour détailler ces nouveaux processus tarifaires des distributeurs. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))



Infrastructures & Transports

Près de 40% des industries cesseraient d'utiliser la route s'il existait un autre mode de transport viable

Selon une enquête de la Confédération Nationale de l'Industrie (CNI), menée auprès de 2500 dirigeants du secteur industriel, sur l'ensemble du Brésil et publiée le 18 octobre, **les chemins de fer pourraient être la principale option pour le flux de production pour 28,5% des industriels**. Il apparaît cependant que **ce mode de transport n'est pas jugé à date suffisamment développé ou en bon état** : parmi les 8% d'industriels qui acheminent leur production par le rail actuellement, 63% considèrent le réseau comme insatisfaisant. En l'absence d'une option ferroviaire viable, **99% des industries se focalisent sur le vecteur routier**. Alors que **le transport est cité comme principal goulot d'étranglement par 73% des industriels**, le Brésil investit actuellement 0,65%

de son PIB dans les infrastructures de transport. La CNI estime que les investissements nécessaires s'élèvent à au moins 2% du PIB. (Article [ici](#))

L'ANTT et le Ministère des Infrastructures approuvent la construction de 5 chemins de fer privés

Un an après l'adoption du nouveau cadre réglementaire relatif au secteur ferroviaire, qui prévoit un régime d'autorisation simplifiée pour les projets de développement de nouvelles lignes afin de pallier au déficit de projets et d'investissements, **89 demandes du secteur privé ont été enregistrées**, émanant de 39 soumissionnaires. Ces demandes totalisent 22 442 km de rail et représentent un investissement potentiel de 258 Mds BRL (49 Mds EUR). A date, **l'Agence nationale des transports terrestres (ANTT) et le Ministère des**

Infrastructures ont approuvé 32 projets de chemins de fer. Traversant 15 Etats, ceux-ci engageraient 132 Mds BRL (26 Mds EUR) d'investissements et 9600 km de voies ferrées.

L'approbation la plus récente, en date du 26 octobre, concerne la conclusion de 5 nouveaux contrats pour la construction de chemins de fer privés, représentant un total de 1041 km de voies ferrées et de 16,7 Mds BRL (3,3 Mds EUR) d'investissements. L'opérateur ferroviaire **Rumo propose de construire deux tronçons dans l'Etat du Mato Grosso : un entre Santa Rita do Trivelato et Sinop**, opérationnel en 2041, et un entre

Primavera do Leste et Ribeirão Cascalheira, opérationnel en 2039. **L'entreprise VLI a soumis un projet de voies ferrées dans l'Etat de Bahia, entre São Desidério et Riachão das Neves, et entre Correntina et Arrojolândia.** Ces deux tronçons devraient être opérationnels en 2030. Enfin, **Petrocity Ferrovias entreprendrait la construction d'un chemin de fer entre Corumbá de Goiás et Anápolis**, dans l'Etat de Goiás, pour une exploitation prévue dès 2028. A l'image du réseau existant, une grande partie de ces nouveaux tronçons ferroviaires serait dédiée au **transport de marchandises.** (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))



Eau, Assainissement, Déchets

L'Eau et l'Assainissement pourraient faire croître le PIB brésilien de 1,4 trillion BRL d'ici 2033

L'association professionnelle des opérateurs privés du secteur de l'eau et l'assainissement (ABCON SINDCON) a publié le 28 octobre une **étude sur les impacts économiques de l'universalisation de l'accès à l'eau et à l'assainissement au Brésil.** Les résultats suggèrent que **le secteur pourrait contribuer à une augmentation du PIB de 1,4 trillion BRL (274 Mds EUR) d'ici 2033 – soit une croissance annuelle de 2,7%.** L'investissement nécessaire, notamment de la part des investisseurs et opérateurs (publics et surtout privés), serait de l'ordre de 893 Mds BRL (174 Mds EUR). Il se concentrerait sur la construction civile et les travaux publics à 68%, puis sur la production des canalisations à 20%, les équipements mécaniques à 8% et le secteur énergétique (électricité) à 0,8% (et autres secteurs à 3,2%). L'engagement de ces investissements pourrait générer **1,5 million d'emplois d'ici 2033** dans les secteurs de la construction civile et travaux publics (+5,1%) et de l'assainissement (+39,1%). De plus, **le secteur de l'assainissement pourrait voir son chiffre d'affaires croître de 39,2%** sur la période

2022-2033, par rapport à un scénario *business as usual*. Au-delà des gains en termes sanitaires et environnementaux, l'objectif d'universalisation de l'accès à l'eau et l'assainissement fixé par le gouvernement brésilien pour 2033 représente donc un **potentiel économique considérable.** (Article [ici](#))

Le Ministère de l'Environnement souhaite réglementer le recyclage des emballages plastiques

Cherchant à promouvoir le **recyclage des matières plastiques et à éviter les rejets** dans les milieux urbain et naturel, le Ministère de l'Environnement (MMA) a ouvert le 5 octobre **une consultation publique, portant sur une proposition de décret qui établit un système de « logistique inverse »** : celui-ci prévoit non seulement l'implication des fabricants, importateurs, distributeurs et négociants de produits, mais souligne également l'importance du consommateur dans le dépôt des plastiques utilisés à des points de collecte, pour recyclage et réutilisation. Alignée sur le Plan national des déchets solides, la **proposition de décret encourage également la rémunération des coopératives de collecteurs de matériaux recyclables** pour les services de collecte,

de tri et de transport des emballages plastiques. La consultation est ouverte jusqu'au 4 novembre. (Articles [ici](#) et [ici](#))



Amazonie & Biomes brésiliens

Uma concertação pela Amazônia présente une série de mesures pour l'Amazonie

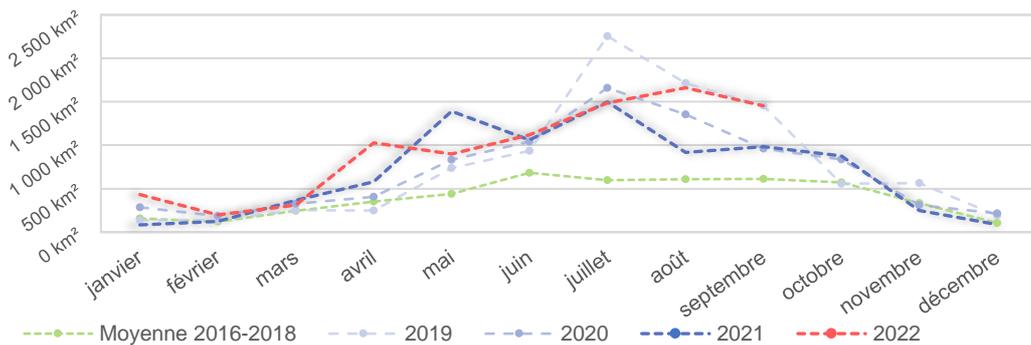
Le réseau *Uma concertação pela Amazônia* rassemblant **500 personnalités** (dont des chercheurs, représentants d'entreprises, de gouvernements, d'ONG et de mouvements sociaux) a **présenté le 26 octobre – dans l'entre deux tours de la présidentielle – une série de mesures proposées pour les 100 premiers jours de mandat de prochain exécutif présidentiel**, afin de développer durablement la région amazonienne. Les 14 mesures incluent notamment la création d'un **Secrétariat à l'urgence climatique**, directement rattaché auprès de la Présidence de la République et chargé des politiques publiques ainsi que des négociations internationales climatiques. D'autres mesures phares proposées tiennent à la mise en place d'une **analyse socio-environnementale des projets issus du Programme de Partenariats d'Investissement (PPI)**, la **suspension du Programme d'appui aux activités minières artisanales** – soit l'orpaillage –, ainsi qu'un meilleur **encadrement du commerce de l'or**. Sont également encouragés le **développement de l'assainissement décentralisé** et l'orientation des ressources du **Fonds pour l'universalisation des télécommunications** vers les communautés traditionnelles et producteurs locaux. Enfin, les mesures couvrent également les **sujets de la santé, de l'aménagement du territoire et de la sécurité**, via la création de groupes de travail dédiés et l'intégration des systèmes de sécurité existants en Amazonie légale dans le Programme tactique opérationnel de sécurité publique. (Article [ici](#))

L'élection de Lula relance les négociations sur le déblocage du Fonds Amazonie

Créé en 2008 afin de financer des actions de gestion durable de l'Amazonie légale, de prévention et de lutte contre la déforestation, le **Fonds Amazonie – globalement doté de 3,4 Mds BRL (665 M EUR) dont 1,6 Md BRL (315 M EUR) pour des projets encore à engager – est paralysé depuis 2019**, en réponse à la suppression par l'administration Bolsonaro de certains comités de gouvernance du fonds. **Le 27 octobre, les juges de la Cour Suprême Fédérale ont voté en faveur de la réactivation du Fonds Amazonie par le gouvernement fédéral**, dans la limite de ses compétences et dans un délai de 60 jours. La juge Rosa Weber, rapporteuse du dossier, a notamment préconisé le **rétablissement du format de gouvernance antérieur**.

Si le processus devait reprendre le 3 novembre, l'élection de **Luiz Inácio Lula da Silva à la Présidence de la République brésilienne agit tel un catalyseur des discussions sur le déblocage du Fonds Amazonie**. L'équipe de campagne avait en effet déjà établi le contact avec le gouvernement norvégien, principal donateur (à hauteur de 93,8%). **La réactivation du Fonds Amazonie n'a jamais semblé aussi proche. En témoigne la déclaration du Ministre du Climat et de l'Environnement norvégien**, quelques heures après les résultats de l'élection présidentielle brésilienne, annonçant l'ouverture de négociations avec l'équipe de Lula à ce sujet. (Articles [ici](#), [ici](#) et [ici](#))

Evolution des alertes à la déforestation en **Amazonie légale** émises par l'Institut National de Recherches Spatiales



Période du
1^{er} janvier au 21 octobre

9 277 km²
en 2022

+20%
Par rapport à 2021

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international